



# Établissez votre propre régime de retraite

Fonds distincts Idéal  
Série Signature

Standard Life



## **Table des matières**

- 02** À cette étape-ci de votre vie, de quoi avez-vous besoin pour vous sentir à l'aise au sujet de votre régime de retraite?
- 04** Qu'est-ce qui peut vous empêcher de profiter d'une retraite confortable?
- 06** Établissez votre propre régime de retraite avec les Fonds distincts Idéal - Série Signature
- 07** Caractéristiques - en bref
- 08** Voulez-vous pouvoir choisir les fonds de votre portefeuille?
- 10** Séries Idéal 75/100 et Idéal 100/100
- 12** Série Revenu Idéal

# À cette étape-ci de votre vie, de quoi avez-vous besoin pour vous sentir à l'aise au sujet de votre régime de retraite?

Si vous êtes comme la plupart d'entre nous, le sentiment de certitude occupe une place importante dans le revenu de retraite. Vous voulez connaître la source de votre revenu de retraite, le montant de celui-ci et le temps qu'il durera. Bien évidemment, vous aimeriez faire fructifier votre épargne.

Nous avons conçu les Fonds distincts Idéal – Série Signature pour vous aider à vous libérer de ces préoccupations.

Malgré que nous ne puissions promettre des avantages fortuits, nous vous promettons que votre argent sera géré par des spécialistes. Nos Fonds distincts Idéal – Série Signature vous :

- ▶ aideront à protéger votre épargne avec des garanties intégrées<sup>1</sup>

- ▶ permettront de profiter d'un potentiel de croissance avec une sélection de plus de 50 fonds
- ▶ permettront d'immobiliser vos gains grâce aux revalorisations
- ▶ garantiront que votre revenu de retraite durera aussi longtemps que vous en aurez besoin (si vous ajoutez la nouvelle Série Revenu Idéal à votre contrat).

Que vous cherchiez à épargner en vue de la retraite ou que vous soyez déjà retraité, cette famille de fonds est assortie d'une solution sur mesure pour vous.

<sup>1</sup> Certaines conditions s'appliquent. Pour en savoir plus, consultez la page 10.



# Qu'est-ce qui peut vous empêcher de profiter d'une retraite confortable?

## Risques liés au marché

### Pendant que vous épargnez pour la retraite

Tout le monde sait qu'il faut investir dans une optique à long terme, car c'est un principe de placement avisé qui tient compte des fluctuations du marché.

Comme le montre le tableau ci-après, si vous investissez 100 000 \$ pendant 10 ans, les rendements annuels du marché n'ont aucune importance, puisque à la fin de la période, le capital obtenu sera le même.

	Années d'accumulation										Rendement moyen	Solde	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Scénario	A	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7 %	196 715 \$
	B	9,9	14	13	23	-4	10	-1	21	-4	-7	7 %	196 715 \$
	C	-7	-4	21	-1	10	-4	23	13	14	9,9	7 %	196 715 \$

### Lorsque vous touchez votre revenu de retraite

Dans le tableau ci-dessous, on présume que vous retirez 7 000 \$ par année d'un placement de 100 000 \$. Soudainement, même si les rendements des trois scénarios sont en moyenne de 7 % sur 10 ans, le scénario C, qui a obtenu un rendement négatif la première année, termine la période

avec un capital inférieur de 28 942 \$ à celui du scénario B, qui a inscrit un rendement élevé la première année. Autrement dit, la volatilité des marchés amplifie les répercussions pour les personnes qui prennent leur retraite. À cette étape-ci de votre vie, vous avez besoin d'une protection financière supplémentaire.

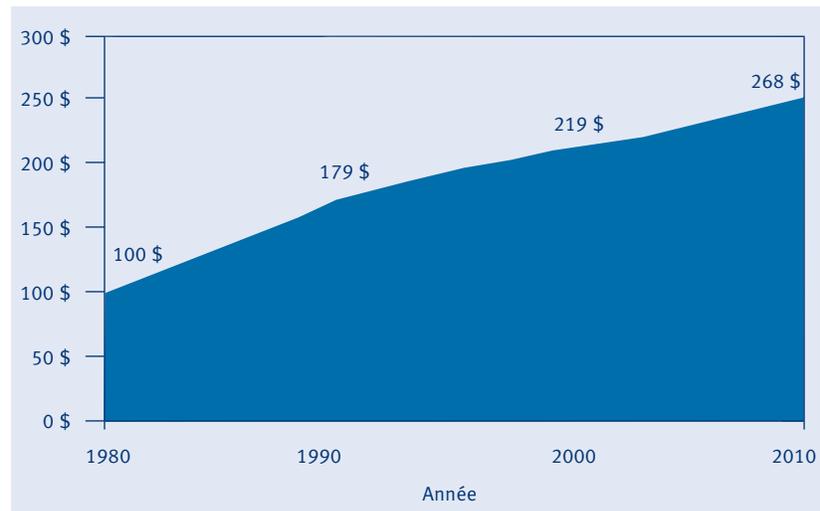
	Années de versement										Rendement moyen	Solde	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Scénario	A	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7 %	100 000 \$
	B	9,9	14	13	23	-4	10	-1	21	-4	-7	7 %	112 528 \$
	C	-7	-4	21	-1	10	-4	23	13	14	9,9	7 %	83 586 \$

Ces exemples ne tiennent pas compte de l'impôt, des frais ou des dépenses.  
Source: Buying Time, D. Diamond, John Wiley & Sons Canada Ltd., 2003.

## Risque d'inflation

Des niveaux d'inflation qui semblent raisonnables peuvent réduire réellement le pouvoir d'achat d'un portefeuille à long terme.

Le graphique ci-après indique le pouvoir d'achat de 100 \$ en 1980. Pour acheter le même panier de biens en 2010, après 30 ans de niveaux d'inflation, vous auriez besoin de presque 270 \$.



– Source : Banque du Canada  
Ce panier englobe les catégories suivantes : alimentation, logement, ameublement, vêtements, transport et loisirs.

## Risque lié à la longévité

De meilleurs soins, des percées médicales et des milieux de travail plus sécuritaires sont tous des facteurs qui contribuent à accroître la longévité. Ainsi, les gens qui prennent leur retraite aujourd'hui pourraient vivre encore trois décennies ou plus, c'est-à-dire une période presque aussi longue que leur vie active. Il vous faut un plan pour faire en sorte que votre revenu ne s'épuise pas de votre vivant.

**Les Fonds distincts Idéal - Série Signature sont conçus pour les défis que l'on connaît aujourd'hui en vue de la retraite.**

# Établissez votre propre régime de retraite avec les Fonds distincts Idéal - Série Signature

En choisissant une série ou une combinaison de séries, vous pouvez vous constituer un plan financier qui vous convient.

Selon l'option des Fonds distincts Idéal – Série Signature que vous aurez choisie, voici ce que vous obtenez :

- ▶ Protection de base du capital : Garantie à l'échéance d'au moins 75 % avec la Série Idéal 75/100<sup>2</sup>
- ▶ Protection complète du capital : Garantie à l'échéance d'au moins 100 % avec la Série Idéal 100/100<sup>2</sup>
- ▶ Pleine protection du revenu : revenu garanti à vie avec la Série Revenu Idéal

Peu importe la série que vous aurez choisie, vos bénéficiaires auront droit à 100 % de la Garantie au décès (à condition que la personne assurée en vertu de la série ait moins de 80 ans au premier versement de la prime).<sup>3</sup>

Toutes les séries sont offertes dans le cadre des régimes d'épargne enregistrés et non enregistrés, ainsi que des régimes enregistrés de revenu de retraite.

## Avantage des fonds distincts

Les fonds distincts ne sont offerts que par les compagnies d'assurance vie. C'est pourquoi ils comportent des garanties et des caractéristiques que n'offrent pas les fonds communs de placement. Les Fonds distincts Idéal - Série Signature réduisent au minimum l'incidence que la volatilité des marchés peut avoir sur vous, peuvent accroître le patrimoine que vous laisserez à vos proches et peuvent offrir une protection contre les créanciers<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Certaines conditions s'appliquent. Pour en savoir plus, consultez la page 10.

<sup>3</sup> Si le rentier (la personne assurée) a 80 ans et plus au moment de la prime initiale, la Garantie au décès est de 75 %. Dans le cas de régimes non enregistrés, vous pouvez désigner une autre personne à titre de rentier, et la Garantie au décès sera versée au décès de cette personne. Dans le cas des régimes enregistrés (REER ou FERR), le titulaire est également le rentier.

<sup>4</sup> Dans certaines situations, cette protection ne s'applique pas – consultez un conseiller juridique à cet effet. Cette protection pourrait aussi ne pas s'appliquer si votre contrat est détenu en vertu d'un régime de prête-nom. Veuillez consulter la Notice explicative pour plus de détails.

# Caractéristiques - en bref

La série que vous choisirez sera fonction de votre étape de vie et de vos objectifs financiers. Vous pouvez combiner la Série Idéal 75/100 et/ou la Série Idéal 100/100 avec la Série Revenu Idéal pour ainsi répondre à vos besoins.

	Série Idéal 75/100	Série Idéal 100/100	Série Revenu Idéal
Garantie à l'échéance			
Protection de base du capital	Oui	Non	Non
Protection complète du capital	Non	Oui	Non
Pleine protection du revenu	Non	Non	Oui
Garantie au décès	Oui	Oui	Oui
Garantie de versement de revenu	Oui	Oui	Non
Revenu garanti à vie	Non	Non	Oui
Réduction de la Garantie au <b>décès</b> dollar pour dollar <sup>5</sup> compte tenu des versements de revenu périodiques des régimes enregistrés de revenu de retraite	Oui	Oui	Oui
Réduction de la Garantie <b>de versement de revenu</b> dollar pour dollar <sup>5</sup> compte tenu des versements de revenu périodiques des régimes enregistrés de revenu de retraite	Oui	Oui	Non
Boni	Non	Non	Oui
Revalorisations	Oui	Oui	Oui
Option avec corentier (régimes non enregistrés seulement)	Oui	Oui	Oui
Possibilité de protection contre les créanciers <sup>5</sup> (dans certaines situations, cette protection ne s'applique pas – consultez un conseiller juridique à cet effet)	Oui	Oui	Oui
Avantages de la planification successorale	Oui	Oui	Oui
Possibilités d'éviter les frais d'homologation <sup>6</sup>	Oui	Oui	Oui
Protection d'Assuris – voir ci-dessous	Oui	Oui	Oui
Sigma Assistel – voir ci-dessous	Oui	Oui	Oui

## Qu'est-ce que la protection d'Assuris?

C'est une protection pour les titulaires de contrats d'assurance canadiens. Pour obtenir un complément d'information, visitez le site Web [www.assuris.ca](http://www.assuris.ca) ou commandez un dépliant auprès de votre conseiller. Vous pouvez également en commander un en communiquant avec Assuris par courriel à l'adresse [info@assuris.ca](mailto:info@assuris.ca) ou en appelant au 1-866-878-1225.

## Qu'est-ce que Sigma Assistel?

C'est un service téléphonique accessible en tout temps, qui vous permet d'obtenir de l'aide et de l'information non financière.

<sup>5</sup> Cette caractéristique pourrait ne pas s'appliquer si votre contrat est détenu en vertu d'un régime de prête-nom. Veuillez consulter la Notice explicative pour plus de détails.

<sup>6</sup> Au Québec, il n'est pas nécessaire de faire homologuer un testament notarié. Dans le cas des testaments olographes ou rédigés devant témoins, les frais sont minimes.

# Voulez-vous pouvoir choisir les fonds de votre portefeuille?

Communiquez avec votre conseiller pour obtenir une liste complète des fonds, ou visitez la section Placements - Solutions individuelles du site Web [www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca)

Les Fonds distincts Idéal – Série Signature vous offrent une vaste gamme d'options de placements parmi lesquelles choisir. Votre conseiller peut vous aider à trouver la combinaison qui vous convient afin de vous fournir un portefeuille sur mesure. Jetez un coup d'oeil à vos options :

## D'excellents fonds individuels

Choisissez parmi les fonds de la Standard Life ou l'éventail de fonds de tierces parties pour vous constituer un portefeuille bien diversifié et conçu pour répondre à vos besoins particuliers.

## D'excellents fonds de portefeuille

Si vous préférez des solutions préétablies, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- ▶ Portefeuilles Idéal de la Standard Life
- ▶ Portefeuilles Idéal Sélect de la Standard Life
- ▶ Portefeuilles LifePoints<sup>MD</sup> de Russell (exclusifs à la Standard Life)
- ▶ Portefeuilles Quotientiel de Placements Franklin Templeton
- ▶ Combinés et portefeuille Dynamique
- ▶ Portefeuilles ISR Meritas

Investissements  
**Standard Life**



Fonds **Dynamique**<sup>MD</sup>  
*Investissez dans les bons conseils.*



Fonds Dynamique est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse dont l'utilisation a été autorisée par cette dernière et une division de Goldman & Company, Conseil en placements Ltée.

Les Fonds d'investissement socialement responsable Meritas est une division de Placements OceanRock Inc. et font partie du Groupe Financier Qtrade, propriétaire de la marque de commerce déposée Meritas.



# Séries Idéal 75/100 et Idéal 100/100

## Garanties

Que vous recherchiez une protection de base du capital ou une protection complète du capital, nos Séries Idéal 75/100 et Idéal 100/100 peuvent combler vos besoins.

### Garantie à l'échéance

Pour des régimes d'épargne, nous vous garantissons le versement suivant à la date d'échéance de la série :

Régimes d'épargne			
Série Idéal 75/100		Série Idéal 100/100	
<b>Le plus élevé des montants suivants :</b>	Valeur de la série ou 75 % de la Base de calcul de la garantie à l'échéance <sup>7</sup>	<b>Le plus élevé des montants suivants :</b>	Valeur de la série ou 100 % de la Base de calcul de la garantie à l'échéance <sup>7</sup>
Pourvu que la série demeure en vigueur pendant au moins 10 ans à partir de la date du premier versement de prime, ou si des revalorisations ont été effectuées, à partir de la date de la dernière revalorisation.		Pourvu que la série demeure en vigueur pendant au moins 15 ans à partir de la date du premier versement de prime, ou si des revalorisations ont été effectuées, à partir de la date de la dernière revalorisation. Les primes additionnelles ayant été dans la série pendant moins de 15 ans sont garanties à 75 %.	

### Garantie de versement de revenu

Pour des régimes de revenu de retraite, nous vous garantissons des versements de revenu de retraite périodiques équivalant à au moins :

Régimes enregistrés de revenu de retraite			
Série Idéal 75/100		Série Idéal 100/100	
<b>Égale à :</b>	75 % de la Base de calcul de la garantie à l'échéance <sup>7</sup>	<b>Égale à :</b>	100 % de la Base de calcul de la garantie à l'échéance <sup>7</sup>
La somme sera versée sous la forme de versements de revenu de retraite sur la durée de vie de la série, à condition que la série ait été en vigueur pendant un minimum de 10 ans à partir de la date du premier versement de prime, ou si des revalorisations ont été effectuées, à partir de la date de la dernière revalorisation et que la valeur de la série soit épuisée.		La somme sera versée sous la forme de versements de revenu de retraite sur la durée de vie de la série, à condition que la série ait été en vigueur pendant un minimum de 15 ans à partir de la date du premier versement de prime, ou si des revalorisations ont été effectuées, à partir de la date de la dernière revalorisation et que la valeur de la série soit épuisée. Les primes additionnelles ayant été dans la série pendant moins de 15 ans sont garanties à 75 %.	

<sup>7</sup> La Base de calcul de la garantie à l'échéance (BCGE) est utilisée pour calculer la Garantie à l'échéance et la Garantie de versement de revenu, et la Base de calcul de la garantie au décès (BCGD) est utilisée pour calculer la Garantie au décès. Avant toute revalorisation, la BCGE et la BCGD équivalent, pour une série donnée, à la somme des primes versées moins la somme des réductions proportionnelles des retraits antérieurs. Si une revalorisation a été effectuée, elles équivalent, pour une série donnée, à la valeur de la dernière revalorisation à laquelle on ajoute la somme des primes additionnelles versées moins la somme des réductions proportionnelles des retraits antérieurs depuis la dernière revalorisation.

Quelle différence les revalorisations font-elles? Vous allez pouvoir le constater par vous-même. Visitez la section Placements - Solutions individuelles de notre site Web [www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca) Mieux encore, demandez à votre conseiller de vous montrer comment les revalorisations des Fonds distincts Idéal – Série Signature peuvent contribuer à améliorer votre retraite.

### Garantie au décès

Pourvu que la prime initiale soit affectée à la série avant le 80<sup>e</sup> anniversaire de naissance du rentier, votre bénéficiaire recevra :

Régimes d'épargne	
Série Idéal 75/100 et Série Idéal 100/100	
<b>Le plus élevé des montants suivants :</b>	Valeur de la série ou 100 % de la Base de calcul de la garantie au décès <sup>7</sup>

Régimes enregistrés de revenu de retraite	
Série Idéal 75/100 et Série Idéal 100/100	
<b>Le plus élevé des montants suivants :</b>	Valeur de la série ou 100 % de la Base de calcul de la garantie au décès <sup>7</sup> , moins la somme des versements de revenu de retraite périodiques reçus depuis la dernière revalorisation, le cas échéant <sup>8</sup>

### Les revalorisations<sup>9</sup> permettent d'immobiliser les gains du marché

Les revalorisations signifient que vous pouvez immobiliser vos gains si les marchés sont à la hausse. Au fil du temps, les revalorisations peuvent modifier grandement vos garanties et vous aider à combattre l'inflation. Vous profitez donc des hausses du marché et vous êtes protégé en cas de baisse.

<sup>8</sup> Pour les contrats détenus en vertu d'un régime de prête-nom, la Garantie au décès est égale au plus élevé des montants suivants : la valeur de la série ou 100 % de la Base de calcul de la garantie au décès (75 % si le rentier est âgé de 80 ans et plus à l'achat de la série).

<sup>9</sup> Veuillez consulter la section sur les Revalorisations de la Notice explicative pour de plus amples renseignements sur les règles régissant cette caractéristique.

# Série Revenu Idéal

## Vous avez peur d'épuiser votre capital de votre vivant? Ne craignez rien.

La Série Revenu Idéal<sup>10</sup> peut vous garantir que votre revenu sera versé votre vie durant. Voici son fonctionnement :

### Solde de retrait garanti (SRG)

Votre revenu garanti à vie est calculé au moyen du Solde de retrait garanti. Au début, celui-ci correspond à votre prime initiale. Les versements de primes additionnels ou les retraits peuvent l'augmenter ou le diminuer.

Transaction	SRG
Prime initiale de 100 000 \$	100 000 \$
Prime additionnelle de 10 000 \$	110 000 \$
Retrait de 5 000 \$*	105 000 \$
Montant à la fin de l'année	105 000 \$

\*Hypothèses : ce retrait est effectué avant la date à laquelle vous commencez à recevoir un revenu et il n'excède pas le montant maximal que vous pouvez retirer annuellement.

### Montant de retrait garanti à vie (MRGV)

Le montant garanti que vous pouvez retirer chaque année votre vie durant est appelé Montant de retrait garanti à vie. Ce montant correspond à un pourcentage du Solde de retrait garanti, il varie en fonction de l'âge et il est calculé annuellement.

Vous pouvez choisir la Date du revenu viager, c'est-à-dire la date à laquelle vous décidez de commencer à recevoir un revenu.

Vous pouvez commencer dès l'âge de 55 ans ou attendre jusqu'à l'âge de 90 ans si vous le désirez. Une fois cette date atteinte, le

pourcentage utilisé pour calculer le Montant de retrait garanti à vie repose sur votre âge (ou l'âge du rentier le plus jeune, si l'option avec corentier a été choisie). Plus vous attendez, plus votre pourcentage est élevé. Quelle que soit la date à laquelle vous commencez à toucher un revenu, vous n'avez plus à craindre l'épuisement de votre capital.

Âge	MRGV (sur une tête)	MRGV (avec corentier)
55 à 59 ans	4,00 %	3,50 %
60 à 63 ans	4,50 %	4,00 %
64 à 69 ans	5,00 %	4,50 %
70 à 74 ans	5,25 %	4,75 %
75 à 79 ans	6,00 %	5,50 %
80 et plus	6,50 %	6,00 %

### Bonis

Chaque année que vous conservez la Série Revenu Idéal sans effectuer de retrait, nous ajoutons un boni de 5 % à votre Solde de retrait garanti. Cela signifie que votre revenu garanti fructifiera peu importe le rendement des marchés.

### Les revalorisations permettent d'immobiliser les gains du marché

Les revalorisations signifient que vous pouvez immobiliser vos gains si les marchés sont à la hausse. Au fil du temps, les revalorisations peuvent modifier grandement vos garanties et vous aider à combattre l'inflation. Vous profitez donc des hausses du marché et vous êtes protégé en cas de baisse.



**Demandez à votre conseiller de vous montrer comment les revalorisations des Fonds distincts Idéal - Série Signature peuvent contribuer à améliorer votre retraite.**

<sup>10</sup> Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Notice explicative et le Contrat.



## Apprenez-en plus

[www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca)

La Série Idéal 75/100, la Série Idéal 100/100 et la Série Revenu Idéal sont offertes en vertu de notre contrat Fonds distincts Idéal – Série Signature, qui est un produit d'assurance.

Vous trouverez une description des principales caractéristiques des Fonds distincts Idéal – Série Signature de la Standard Life dans la Notice explicative et dans le Contrat. Veuillez vous reporter à la section sur les Revalorisations pour de plus amples renseignements sur les règles régissant cette caractéristique. Les renseignements ont été simplifiés pour ce document et, en cas de divergence entre les renseignements indiqués dans la présente et dans la Notice explicative et le Contrat, la Notice explicative et le Contrat auront préséance.

Sous réserve des garanties prévues, toute partie de la prime ou toute autre somme affectée à un Fonds distinct Idéal est investie aux risques du titulaire de contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la valeur à la cote de l'actif du Fonds distinct Idéal.

Tous les graphiques et illustrations de ce document sont uniquement présentés à titre d'exemple. Ils ne prévoient ni ne prédisent aucun rendement d'investissement.